

ROYAUME DU MAROC



Fondation Mohammed VI  
de Promotion des Oeuvres Sociales de l'Éducation-Formation

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2018  
2019

RAPPORT 2018  
D'ACTIVITÉ 2019



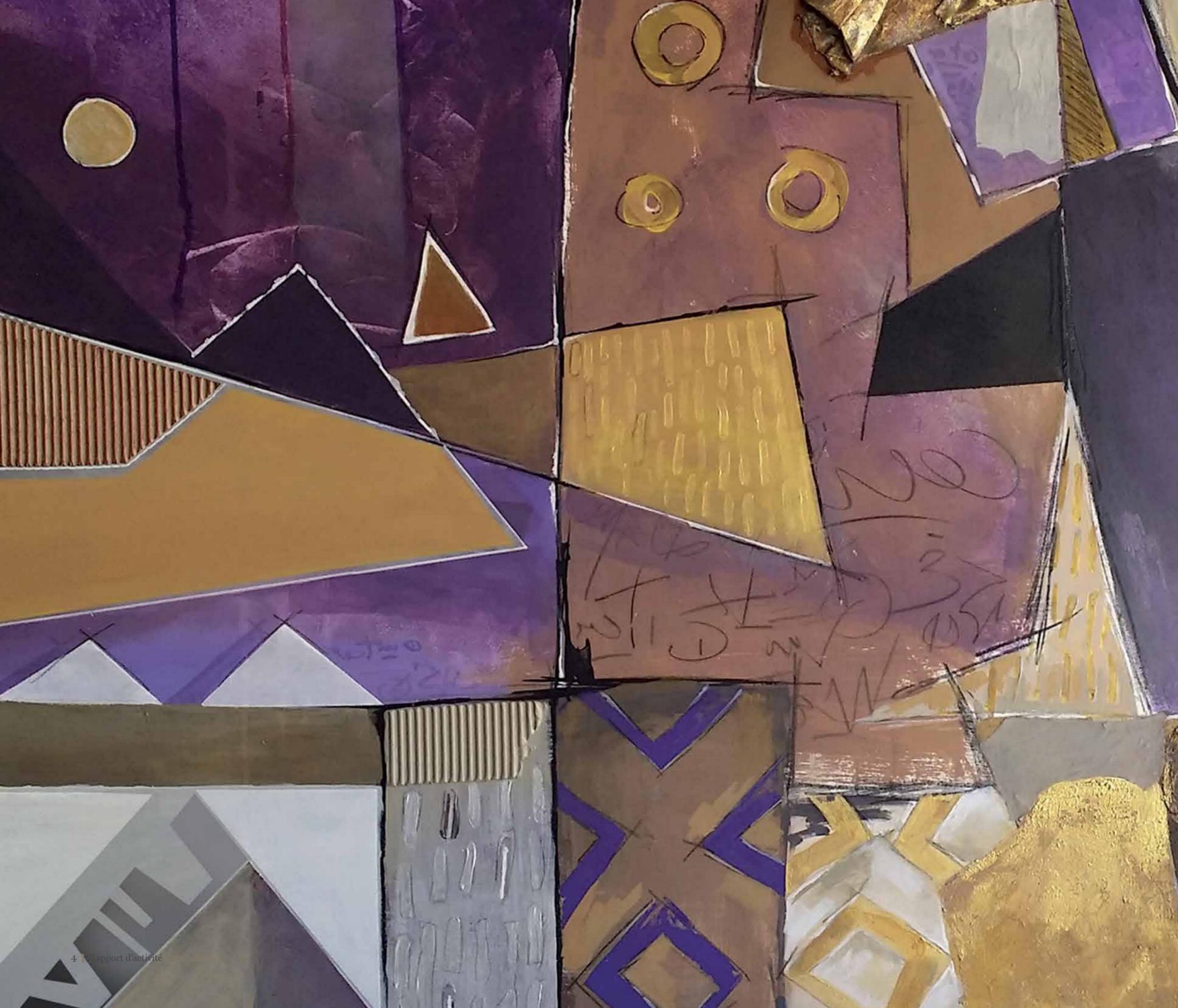
“

...Partant de la sollicitude dont Nous entourons la famille de l'enseignement et compte tenu de son rôle essentiel dans la réalisation de la réforme escomptée, Nous avons décidé de créer une Fondation des Œuvres Sociales de la famille de l'enseignement. Cette institution qui portera le nom de Notre Majesté et qui s'appellera ainsi «Fondation Mohammed VI des Œuvres Sociales des Enseignants», profitera à quelques 250.000 membres de cette famille chère à Notre Majesté, et aux membres de leurs familles.

Elle leur assurera les services sociaux dont ils auront besoin dans les domaines de l'habitat, de la santé, des loisirs, de l'assurance et de la retraite complémentaire.

”

*Extrait du discours du Trône du 30 juillet 2000*



# Sommaire

<b>LA FONDATION MOHAMMED VI</b>	<b>7</b>
Fondement et valeurs	8
Comité Directeur	10
Dates institutionnelles clés	12
Rétrospective des réalisations et faits marquants	14
<b>LES ADHÉRENTS DE LA FONDATION</b>	<b>19</b>
<b>LES RÉALISATIONS</b>	<b>25</b>
Logement	26
Prévoyance santé	32
Éducation, Formation et Culture	44
Sports, Loisirs et Voyages	52

“

Nous remercions l'artiste Mohammed Amine BENYOUSSEF de nous avoir autorisés à exploiter ses œuvres dans le présent rapport.

”



LA FONDATION  
MOHAMMED VI

## FONDEMENT

La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation est une institution publique stratégique à but non lucratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle déploie son activité, à vocation sociale, sous la présidence d'honneur de S.M. le Roi Mohammed VI.

Créée par la loi n° 73.00, dans le cadre de la réforme du secteur de l'éducation nationale, la Fondation a pour mission le développement humain, social et culturel de la famille de l'enseignement.

Les prestations de la Fondation se présentent sous forme de mécanismes d'aides financières et/ou d'investissements directs permettant :

- ▶ le financement du logement principal ;
- ▶ l'accès aux soins médicaux ;
- ▶ la promotion de l'éducation, de la formation et de la culture ;
- ▶ la réalisation et l'animation d'équipements socio-culturels, sportifs et touristiques ;
- ▶ l'accès aux voyages et aux loisirs.

## VALEURS

**Egalité des chances** Tous les adhérents de la Fondation bénéficient des mêmes droits et sont soumis aux mêmes obligations devant l'accès aux prestations, abstraction faite de leur fonction, grade ou position géographique.

**Liberté de choix** de la (des) prestation (s), du (des) prestataire (s), et du lieu géographique du service.

**Professionalisme** en privilégiant le faire-faire et en déléguant la gestion des prestations aux professionnels dans des domaines de compétence variés.

**Transparence** dans la gestion des services, les contrôles financiers, l'accès à l'information et aux prestations.

**Confiance** fondée sur la responsabilité, la priorité de l'action et le feedback permanent.

**Solidarité** matérialisée par la priorité accordée aux plus nécessiteux.

# COMITÉ DIRECTEUR

La Fondation est administrée par un Comité Directeur tripartite, qui valide ses choix stratégiques.

Ce comité est désigné pour un mandat de 4 ans, renouvelable une seule fois. Il compte, outre le Président de la Fondation, 21 membres :

- ▶ 7 représentants des administrations concernées par les missions de la Fondation ;
- ▶ 7 représentants des organisations syndicales les plus représentatives des adhérents ;
- ▶ 7 personnalités représentant les secteurs financier, économique et social.



Sidi Youssef **EL BAKKALI**  
Président

## REPRÉSENTANTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Mohamed **ABOU SALEH**  
Secrétaire Général du Secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Faïza **AMEHRUQ**  
Directrice de la Planification et de l'Évaluation du Secteur de la Formation Professionnelle



Youssef **BELQASMI**  
Secrétaire Général du Secteur de l'Éducation Nationale



Zakaria **EL ATIFI**  
Représentant du secteur de l'Économie et des Finances



Mohammed **FAOUZI**  
Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur



Taoufiq **LAALAJ**  
Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Financières et Générales au Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville



Hicham **NEJMI**  
Secrétaire Général du Ministère de la Santé

## REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS



Youssef **ALLAKOUCHE**  
Secrétaire Général de la Fédération Indépendante de l'Enseignement (UGTM)



Hamid **BENCHEIKH**  
Premier Adjoint du Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Fonctionnaires de l'Enseignement (UNTM)



Abderrazak **EL IDRISI**  
Secrétaire Général National de la Fédération Nationale de l'Enseignement (FNE)



Miloud **MOASSID**  
Secrétaire Général de la Fédération Nationale de l'Enseignement (UMT)



Sadek **RGHIOUI**  
Secrétaire Général du Syndicat National de l'Enseignement (FDT)



Mohamed Jamal Eddine **SEBBANI**  
Secrétaire Général du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SENSUP)



Fatima **TAMNI**  
Membre du Bureau National du Syndicat National de l'Enseignement (CDT)

## REPRÉSENTANTS DU SECTEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE & FINANCIER



Abdelaziz **ADNANE**  
Directeur Général de la CNOPS



Bachir **BADDOU**  
Directeur Général de la FMSAR



Mohammed **BERRADA**  
Ancien Ministre des Finances/ Professeur Chercheur et Président de l'Association "OUM KELTOUM"



Rahma **BOURQUIA**  
Directrice de l'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique



Noureddine Charkani **EL HASSANI**  
Président du Directoire de Wafa Immobilier



Ali **GHANNAM**  
Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental



Najja Hajjaj **HASSOUNI**  
Vice-Présidente aux Affaires Académiques Université Mohammed VI des Sciences de la Santé

# DATES INSTITUTIONNELLES CLÉS

Juil.  
2000

Sa Majesté le Roi Mohammed VI annonce, lors du discours du trône, la création de la Fondation Mohammed VI

Août  
2001

Promulgation de la loi n° 73-00 portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation

Oct.  
2001

Sa Majesté le Roi Mohammed VI nomme, Feu Abdelaziz MEZIANE BELFKIH, Président de la Fondation

Fév.  
2006

Révision de la loi n° 73.00 portant création et organisation de la Fondation par la loi n° 09-05, pour permettre aux retraités, ayants droit, et fonctionnaires détachés des départements de l'Éducation-Formation de bénéficier des prestations sociales offertes par la Fondation Mohammed VI

Mars  
2010

Révision de la loi n° 73.00 par la loi n° 03-10. Cette révision porte notamment sur :

- ▶ l'élargissement des missions de la Fondation à la promotion de l'enseignement préscolaire
- ▶ l'amélioration du mécanisme de prévoyance sociale
- ▶ la création de sociétés ou filiales ayant pour objet la réalisation des objectifs de la Fondation et le développement de ses missions, dans les domaines sociaux, culturels et de santé

Avril  
2018

Sa Majesté le Roi Mohammed VI nomme, Monsieur Sidi Youssef EL BAKKALI, Président de la Fondation

Avril  
2015

Adoption du projet de loi organique n° 12.14 modifiant et complétant la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux hautes fonctions. Et qui, en son annexe 1, consacre la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation dans la liste des Établissements Publics Stratégiques

# RÉTROSPECTIVE DES RÉALISATIONS ET FAITS MARQUANTS

2002

Subvention des voyages en train  
**15.783.172** voyages

2003

Lancement du mécanisme d'aide à l'acquisition de logement (Crédit FOGALEF), **106.522** bénéficiaires

Lancement de la prestation d'aide pour le pèlerinage, **3781** bénéficiaires

Octroi des bourses ISTIHQAQ pour la poursuite des études supérieures au Maroc  
**12.139** bénéficiaires

2004

Souscription d'une assurance maladie complémentaire pour l'ensemble des adhérents et leurs familles  
**300.000** familles servies  
**2.000.000** dossiers

Lancement de la prestation assistance et transport sanitaires  
**12.800** familles servies  
**69.824** dossiers

2005

Ouverture du premier centre d'estivage à El Jadida  
**405** familles/an

2009

Lancement des prestations culturelles de la Fondation à travers l'inauguration d'une galerie d'exposition  
**92** expositions

2008

Lancement du programme NAFIDA pour encourager l'utilisation des TIC  
**150 000** bénéficiaires (internet)  
**50 000** bénéficiaires (ordinateurs portables)

Promotion de l'Enseignement Préscolaire  
**18** écoles préscolaires  
**2500** bénéficiaires par an

2007

Création du fonds de soutien médical  
**2470** dossiers réglés

2006

Ouverture du deuxième centre d'estivage à Saïdia  
**414** familles/an

2010

Ouverture d'une médiathèque de lecture publique à Rabat  
**1879** inscrits par an

Construction d'un complexe résidentiel à Fès  
**192** appartements

2011

Construction d'un complexe résidentiel à Al Hoceïma  
**281** appartements

2012

Mise en ligne d'un portail interactif avec des espaces dédiés à l'assistance dans les domaines de la santé et du logement

2013

Ouverture d'une médiathèque de lecture publique à Tanger  
**2000** inscrits par an

2014

Ouverture à Rabat du premier club socio-sportif pour les adhérents  
**7462** membres

2016

Ouverture d'un centre socioculturel à Tétouan  
**1245** inscrits par an

Signature d'un nouveau contrat AMC+ pour couvrir toutes les hospitalisations médicales et chirurgicales

2017

Ouverture du premier complexe touristique destiné à la famille de l'enseignement à Marrakech  
**700** lits

2018

Présentation du plan d'action décennal devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Approbation du plan décennal 2018-2028 pour la refonte des prestations de la Fondation

Renforcement de l'ATS et lancement du Forfait Funéraire

2019

Mise en place le 1<sup>er</sup> septembre d'un nouveau programme d'aide au logement «IMTILAK»  
**2849** bénéficiaires en 4 mois

Lancement de la subvention de la préscolarisation  
**21.474** bénéficiaires

Mise en ligne de la radio web «Manarat»  
**25** émissions

## 2018/2019 : DE GRANDS CHANGEMENTS

Le 19 Avril 2018, Sa Majesté le Roi Mohammed VI nomme Monsieur Sidi Youssef EL BAKKALI Président de la Fondation. Cette nomination témoigne de la Haute Sollicitude dont le Souverain entoure la famille de l'Éducation-Formation, et marque le début d'une nouvelle phase de consolidation et de développement des prestations sociales de la Fondation.

Depuis cette nomination, de nombreuses actions ont été entreprises pour donner un nouveau souffle à l'activité de la Fondation.

Le 07 juin 2018, le Comité Directeur tient sa première réunion avec comme ordre du jour la présentation du bilan d'activités 2003-2018 et la discussion des axes du nouveau plan stratégique 2018-2028.

Le 12 juillet 2018, le plan décennal 2018-2028 est fin prêt. Il est présenté lors de la deuxième réunion du Comité Directeur pour approbation avec le projet de réorganisation de la Fondation.

Le 17 septembre 2018, le Président de la Fondation présente la feuille de route devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors de la cérémonie de présentation du bilan d'étape et du programme exécutif pour la réforme de l'éducation et de la formation.

Dans le cadre de son plan d'action stratégique, la Fondation réitère son soutien aux professionnels de l'Éducation-Formation, et s'engage à renforcer la qualité de ses prestations et à optimiser ses performances. A cet effet, il a été décidé entre autres, de :

- ▶ lancer la deuxième phase du mécanisme d'aide au logement ;
- ▶ renforcer l'offre des services sanitaires ;
- ▶ promouvoir l'éducation préscolaire ;
- ▶ généraliser l'octroi de la bourse ISTIHQAQ à tous les bacheliers, enfants d'adhérents ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention Très Bien ;
- ▶ réviser l'offre sur les déplacements ferroviaires ;
- ▶ revaloriser l'aide au pèlerinage, et élargir l'assiette des bénéficiaires ;
- ▶ créer la société «Zéphyr Développement» pour la gestion des équipements sportifs et touristiques de la Fondation.

En 2018 et 2019, les efforts se sont concentrés sur trois chantiers prioritaires, en l'occurrence : la santé, le logement et l'éducation des enfants.



LES ADHÉRENTS  
DE LA FONDATION

# LES ADHÉRENTS DE LA FONDATION

Les adhérents de la Fondation Mohammed VI relèvent du secteur public de l'enseignement et de la formation des cadres. Enseignants, administrateurs et retraités bénéficient, ainsi que les membres de leurs familles, des prestations mises à leur disposition par la Fondation. Ils représentent plus de 50% des fonctionnaires civils de l'Etat.

## EFFECTIF

Le nombre des adhérents de la Fondation a augmenté de 5.43% entre 2018 et 2019, passant de **403.334** à **425.251** membres.

Cette hausse est due principalement :

- ▶ à la vague de recrutement parmi les fonctionnaires de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle; soit **11.305** nouvelles recrues ;
- ▶ à la réadhésion de **8950** fonctionnaires en âge de retraite. Notons que le nombre des adhérents retraités est passé de **92.419** en 2018 à **101.369** en 2019, soit une hausse de **9.68%**.

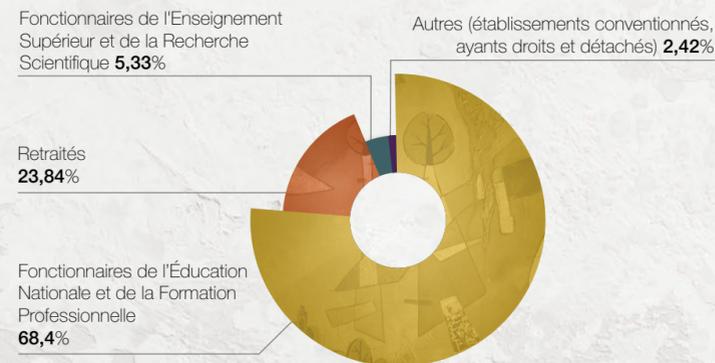
Effectif des adhérents (2018 - 2019)



## RÉPARTITION PAR GENRE



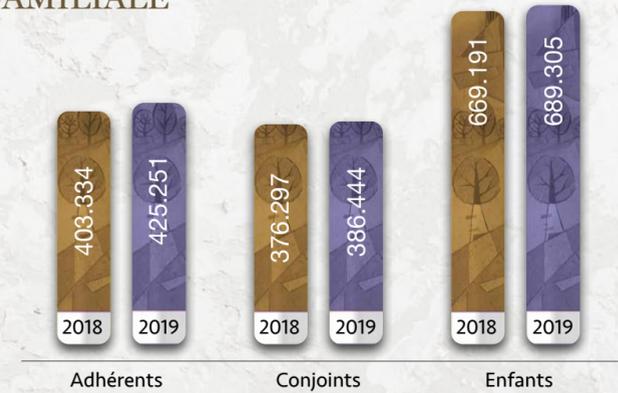
## RÉPARTITION PAR STATUT



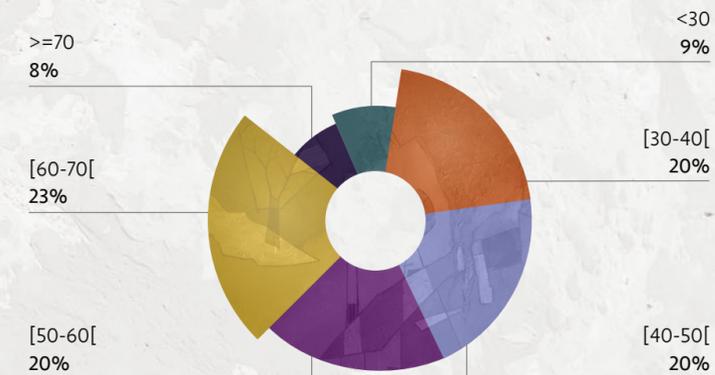
## RÉPARTITION PAR ÉCHELLES DE RÉMUNÉRATION



## RÉPARTITION SELON LA SITUATION FAMILIALE



## RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE



# RÉPARTITION RÉGIONALE

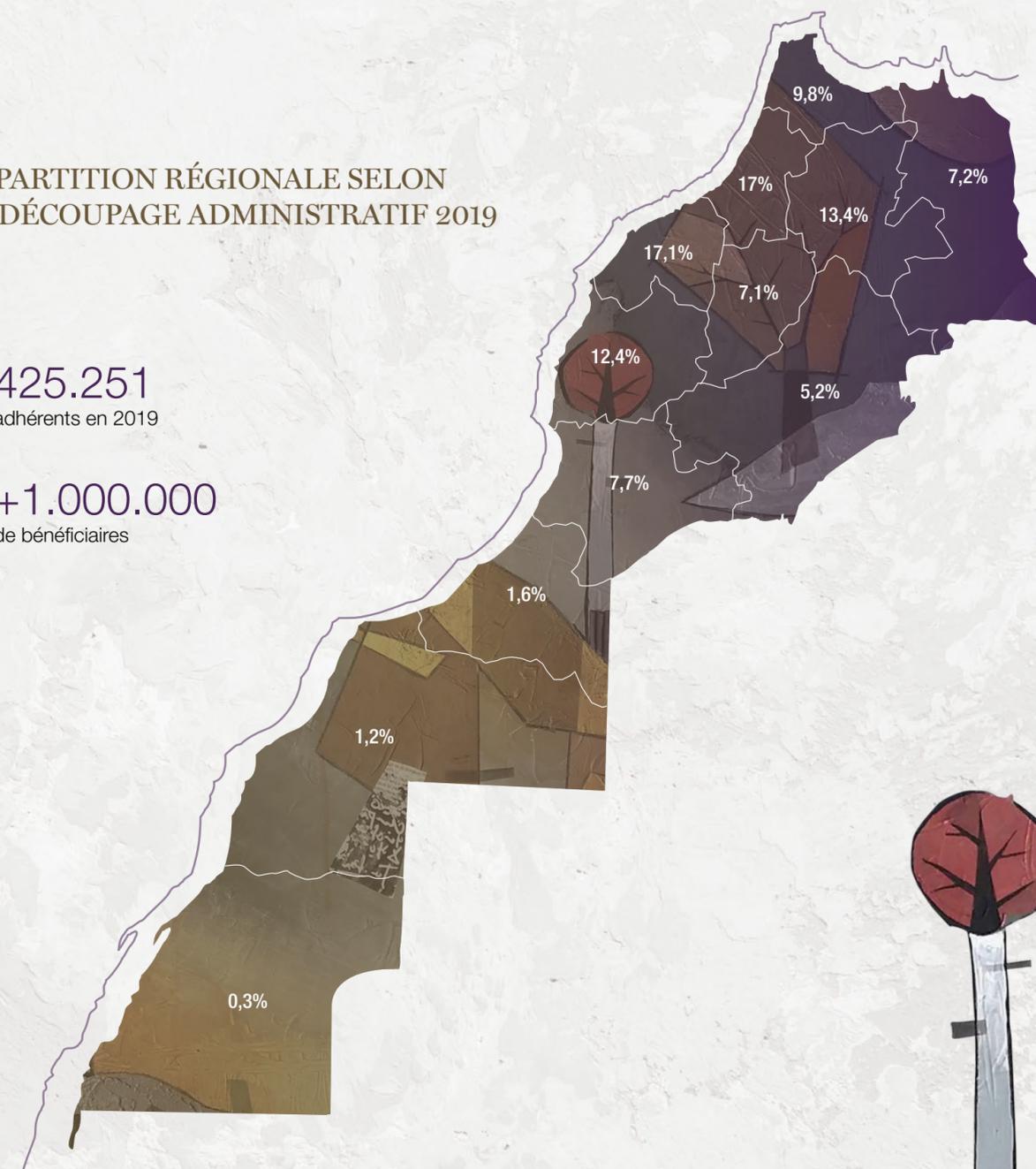
SELON LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF 2018-2019

Régions	Nbre d'adhérents 2018	Nbre d'adhérents 2019
Casablanca-Settat	68.802	72.625
Rabat-Salé-Kénitra	68.597	72.319
Fès-Meknès	54.154	57.050
Marrakech-Safi	50.117	52.812
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	39.446	41.589
Souss-Massa	31.105	32.789
Oriental	29.012	30.602
Béni Mellal-Khénifra	28.574	30.131
Drâa-Tafilalet	21.061	22.196
Guelmim-Oued Noun	6325	6663
Laâyoune-Sakia El Hamra	4750	5011
Dakhla-Oued Ed-Dahab	1391	1464
	<b>403.334</b>	<b>425.251</b>

## RÉPARTITION RÉGIONALE SELON LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF 2019

425.251  
adhérents en 2019

+1.000.000  
de bénéficiaires





LES RÉALISATIONS  
2018-2019

# LOGEMENT

## DISPOSITIF D'AIDE AU LOGEMENT FOGALEF/IMTILAK

### PROGRAMME «FOGALEF»

En 2003, la Fondation a mis en place, en partenariat avec le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), un crédit logement pour permettre à ses adhérents d'acquérir leur habitat principal. Le dispositif de crédit consiste en :

- ▶ la Constitution d'un Fonds de Garantie Logement de l'Éducation-Formation (FOGALEF) d'une valeur de **400 millions** de dirhams pour assurer **110.000** crédits immobiliers au profit des adhérents ;
- ▶ la subvention de **2%** du taux d'intérêt pour des emprunts d'un montant de **200 000** dirhams ;
- ▶ la signature d'une convention avec l'ensemble des banques nationales de la place pour l'obtention de taux d'intérêts préférentiels pour des crédits complémentaires d'un montant de **300.000** dirhams ;
- ▶ la prise en charge de **4%** du taux d'intérêt pour de petits crédits plafonnés à **80.000** dirhams.

### FOGALEF EN CHIFFRES

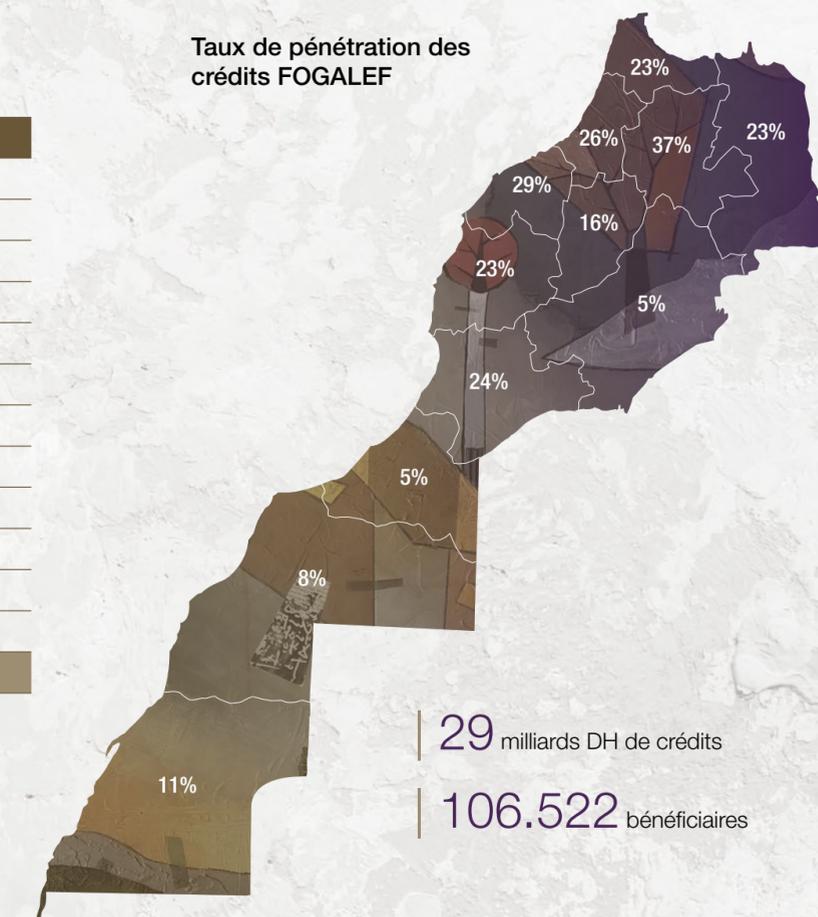
Le FOGALEF a enregistré, entre janvier et août 2019, **2781** bénéficiaires et a été clôturé après avoir permis à **106.522** adhérents l'accès à un logement principal ; avec un montant global des prêts qui s'élève à **29** milliards de dirhams. Le coût de la subvention de ces financements s'établit à **3,8** milliards de dirhams dont un total de **2,12** milliards de dirhams a été réglé.

A fin 2019, les régions enregistrant les taux les plus élevés de bénéficiaires sont : Fès-Meknès, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi et Souss-Massa.

### Répartition des bénéficiaires du FOGALEF par région (cumul septembre 2003 à août 2019)

Région	%
Fès-Meknès	20%
Casablanca-Settat	20%
Rabat-Salé-Kénitra	18%
Marrakech-Safi	11%
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	9%
Souss-Massa	8%
Oriental	7%
Béni Mellal-Khénifra	5%
Drâa-Tafilalet	1%
Laâyoune-Sakia El Hamra	0,37%
Guelmim-Oued Noun	0,30%
Dakhla-Oued Ed-Dahab	0,15%
Total	100%

### Taux de pénétration des crédits FOGALEF



## PROGRAMME «IMTILAK»

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan décennal 2018-2028, le FOGALEF, ayant permis la garantie et la subvention de prêts immobiliers pour plus de **106.000** bénéficiaires, a été remplacé par un autre programme qui répond mieux aux besoins des adhérents.

Il s'agit du programme «IMTILAK» qui a été lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2019 avec l'objectif d'atteindre une nouvelle tranche de **100.000** adhérents bénéficiaires à l'horizon 2028. Ce nouveau dispositif se démarque par la diversification des mécanismes de financement et la valorisation des montants des crédits.

### MÉCANISMES DU PROGRAMME «IMTILAK»

«IMTILAK» propose trois mécanismes de financement conventionnel et un mécanisme de financement participatif (Mourabaha).

		Plafond	
Financement conventionnel	Mécanisme 1	Crédit subventionné de 2 points	300.000 DH
		Crédit complémentaire	En fonction de la capacité de remboursement
	Mécanisme 2	Crédit totalement subventionné	150.000 DH
		Crédit complémentaire	En fonction de la capacité de remboursement
	Mécanisme 3	Crédit conventionné	En fonction de la capacité de remboursement
		Aide forfaitaire de 40.000 DH attribuée par la Fondation	
Financement participatif (Mourabaha)	Financement participatif conventionné	En fonction de la capacité de remboursement	
	Aide forfaitaire de 40.000 DH attribuée par la Fondation		

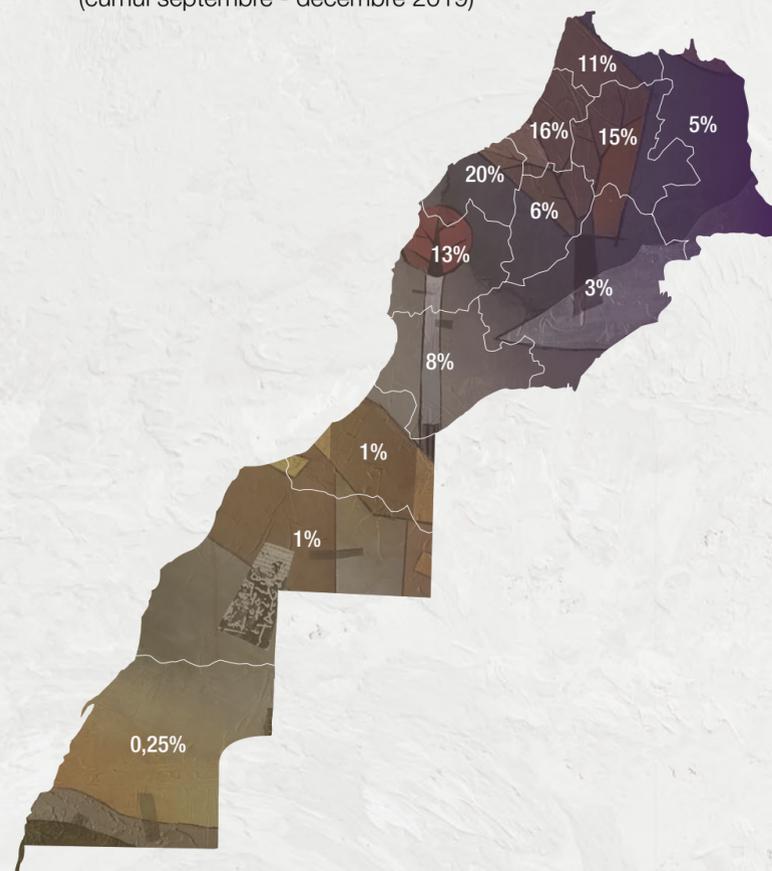
### «IMTILAK» EN CHIFFRES

(du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019)

A fin 2019, et en l'espace de 4 mois seulement, le programme IMTILAK a enregistré **2849** bénéficiaires. IMTILAK a pu porter le total des bénéficiaires d'un prêt immobilier subventionné et/ou conventionné en 2019 à **5630** personnes ; cela représente une hausse de **25%** par rapport à l'année 2018 (**4500** bénéficiaires).

		Nombre des bénéficiaires	% des bénéficiaires	Montant des prêts (millions DH)
Financement conventionnel	Mécanisme 1	1288	45%	366,90
	Mécanisme 2	927	32%	137,68
	Mécanisme 3	16	1%	5,11
Financement participatif (Mourabaha)		618	22%	218,66
<b>TOTAL</b>		<b>2849</b>	<b>100%</b>	<b>728,35</b>

**Répartition des bénéficiaires du programme IMTILAK par région**  
(cumul septembre - décembre 2019)



**Nombre de bénéficiaires des crédits logement (2003-2019)**

Années	Nombre global de bénéficiaires	
2003	318	
2004	8407	
2005	9466	
2006	9831	
2007	9779	
2008	7672	
2009	6522	
2010	6972	
2011	7032	
2012	7188	
2013	6184	
2014	5590	
2015	5082	
2016	4574	
2017	4624	
2018	4500	
2019	FOGALEF	2781
	Le nouveau programme IMTILAK (Sept. - Déc.)	2849
<b>Cumul (2003-2019)</b>	<b>109.371</b>	

**NOUVEAU COMPLEXE RÉSIDENTIEL À MARRAKECH**



En 2018, la Fondation a lancé la commercialisation d'un nouvel ensemble résidentiel qu'elle a construit à Marrakech.

Le complexe, conçu selon une architecture arabo-mauresque, comprend **410** appartements, répartis sur **33** immeubles, d'une superficie variant entre **57** et **121 m²**.

Ce projet immobilier est le fruit d'une collaboration entre la Fondation et la Compagnie Générale Immobilière (CGI) en qualité de maître d'ouvrage délégué.

**NOUVELLES CONVENTIONS HABITAT**

Pour compléter son dispositif d'aide au logement, la Fondation conclut plusieurs partenariats avec des promoteurs immobiliers dans les différentes régions du Maroc.

Entre 2018 et 2019, sept nouvelles conventions ont été signées avec des sociétés de promotion immobilière de renom.

Ces conventions accordent aux adhérents des conditions préférentielles ainsi que des réductions variant entre **5%** et **10%** sur les tarifs appliqués au grand public.



# PRÉVOYANCE SANTÉ

## ASSURANCE MÉDICALE COMPLÉMENTAIRE

La Fondation Mohammed VI a souscrit, en juillet 2004, une Assurance Médicale Complémentaire (AMC) en faveur de ses adhérents, leurs conjoints et leurs enfants. Ce contrat, collectif et solidaire, garantit le remboursement et/ou la prise en charge des dépenses de santé, en complément à celui des régimes de base (AMO/Mutuelle).

En 2016, l'AMC a évolué vers l'AMC+ prévoyant des nouveautés par rapport au contrat initial. Limitée auparavant aux maladies graves et/ou chroniques et aux cas particuliers, cette couverture a été étendue à toutes les hospitalisations, médicales et chirurgicales, au Maroc et à l'étranger, quelle que soit la nature de la maladie. D'autres avantages ont été introduits, notamment :

- ▶ L'amélioration du taux de remboursement de **90%** à **100%** après déduction de la franchise, soit le montant remboursé et/ou pris en charge par le régime de base ;
- ▶ L'adoption d'un remboursement complémentaire à hauteur de **150%** du Tarif National de Référence (TNR) ;
- ▶ Et la revalorisation du plafond de remboursement des frais d'imagerie par scanner.

Cette assurance est gérée par la compagnie Saham Assurance, qui a été sélectionnée suite à un appel d'offres public.

### Les cas particuliers couverts dans le cadre de l'AMC+:

#### Maternité (Forfait)

- 1000 dirhams pour accouchement normal
- 1500 dirhams pour accouchement gémellaire
- 2000 dirhams pour accouchement par césarienne

#### Rééducation

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 2000 dirhams par sinistre, par an et par personne

#### L'optique

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 400 dirhams par période de 24 mois

#### Prothèse auditive

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 3000 dirhams par unité par période de 24 mois

#### Orthodontie

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 1200 dirhams par période de 6 mois, avec un maximum de 6 périodes pour les enfants âgés de moins de 16 ans

#### Scanner et IRM

- 100% de la part restante due à l'adhérent avec un plafond de 1000 dirhams pour le scanner et 2000 dirhams pour l'IRM

## L'ASSURANCE MÉDICALE COMPLÉMENTAIRE (AMC+) EN CHIFFRES

Depuis Juillet 2004, le bilan global de l'Assurance Médicale Complémentaire fait état de **2.000.000** dossiers remboursés en faveur des adhérents de la Fondation, pour un montant de **1,1** milliard de dirhams au bénéfice de **300.000** familles.

Entre 2018 et 2019, le nombre annuel de bénéficiaires des remboursements AMC+ a augmenté de **6.1%**, en passant de **101.197** à **107.437** adhérents. Entre 2014 et 2019, ce nombre a crû de **42%**, passant de **75.713** individus à **107.437**.

En 2019, la répartition des bénéficiaires est de **73.930\*** adhérents pour les cas particuliers contre **33.644\*** personnes pour les cas graves (ALD et ALC). La même année, les remboursements ont atteint **122** millions de dirhams, soit une augmentation de **3.4%** par rapport à 2018 et de **68.5%** par rapport à 2014.

### Evolution des remboursements et du nombre de bénéficiaires de 2010 à 2019

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bénéficiaires	59.748	61.189	66.537	70.177	75.713	81.928	88.383	93.403	101.197	107.437
Remboursement AMC+ (millions dhs) **	53.425	55.167	59.375	66.976	72.4	78.9	90.85	105.20	118	122

(\*) : Au courant de la même année, un adhérent peut bénéficier des 2 types de garanties : cas particuliers et cas graves.

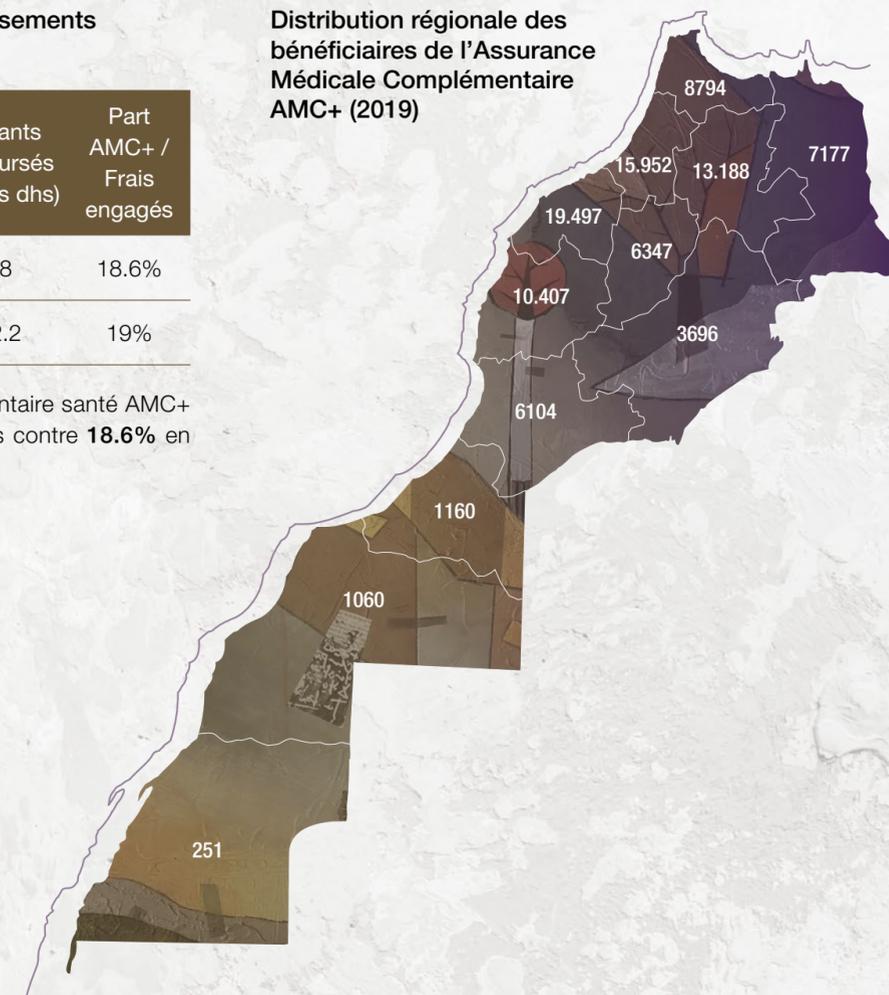
(\*\*) : Montant calculé sur la base de la date de déclaration

### Structure des dépenses de santé et des remboursements AMC+ (2018-2019)

	Bénéficiaires (nbr.)	Déclarations (nbr.)	Frais engagés (millions dhs)	Montants remboursés (millions dhs)	Part AMC+ / Frais engagés
2018	101 197	212 661	616	118	18.6%
2019	107 437	225 404	655	122.2	19%

En 2019, la part des remboursements de la complémentaire santé AMC+ a représenté **19%** des frais engagés par les adhérents contre **18.6%** en 2018.

### Distribution régionale des bénéficiaires de l'Assurance Médicale Complémentaire AMC+ (2019)



**107.437**

bénéficiaires de l'Assurance Maladie Complémentaire

### Consommation de l'AMC+ par région (2019)

Régions	Taux régionaux* AMC+
Casablanca - Settat	28%
Rabat - Salé - Kénitra	23%
Fès - Meknès	24%
Marrakech - Safi	21%
Tanger - Tétouan - Al Hoceïma	22%
Oriental	25%
Souss - Massa	20%
Béni Mellal - Khénifra	24%
Drâa - Tafilalet	18%
Guelmim - Oued Noun	18%
Laâyoune - Sakia El Hamra	22%
Dakhla - Oued Ed-Dahab	18%

\* Les taux régionaux représentent les pourcentages des bénéficiaires au sein de l'effectif total des adhérents dans chaque région

### L'Assurance Médicale Complémentaire

2.000.000 dossiers remboursés

300.000 familles

1,1 milliard de dirhams

### ASSISTANCE ET TRANSPORT SANITAIRE (ATS)

L'AMC est assortie d'une **Assurance d'Assistance et de Transport Sanitaires (ATS)** permettant le transfert gratuit, en cas d'événement imprévisible et urgent (maladie ou accident), vers une unité hospitalière au Maroc ou à l'étranger.

En 2018, la Fondation a introduit une amélioration importante à cette prestation, et a mis en place un nouveau service d'**aide aux frais funéraires** en cas de décès de l'adhérent, de son conjoint ou d'un de ses enfants. Il s'agit d'une contribution financière, versée aux ayants droit, dont le montant varie comme suit:

- ▶ **10.000** DH en cas de décès de l'adhérent ;
- ▶ **5000** DH en cas de décès de son conjoint ;
- ▶ **3000** DH en cas de décès d'un de ses enfants.

Parallèlement à cette aide financière, la Fondation a procédé à l'élargissement des services de transport médical, à l'extension de la territorialité géographique des secours apportés et à l'amélioration de la prise en charge dans le cas d'une hospitalisation à l'étranger.

#### L'ATS permet désormais :

- ▶ le transport interurbain répétitif pour dialyse ;
- ▶ la prise en charge du transport de la personne malade et de l'accompagnateur en cas de contrôle médical post-opératoire au Maroc ;
- ▶ l'évacuation pour hospitalisation à l'étranger, avec couverture des frais :
  - de transport de la personne malade et des accompagnateurs désignés à cet effet ;
  - d'hébergement pour hospitalisation : l'hébergement de l'assuré malade et de son accompagnateur est couvert jusqu'à 15 nuitées, voire 45 nuitées en cas de greffe d'organes ;
  - d'hébergement pour nécessité de contrôle médical ;
- ▶ l'assistance et le transport funéraire jusqu'au lieu d'inhumation avec prise en charge d'un billet d'avion aller/retour (ou de tout autre moyen de transport) en classe économique, pour permettre à un parent d'accompagner la dépouille jusqu'au lieu d'inhumation au Maroc.

## ASSISTANCE ET TRANSPORT SANITAIRE (ATS) EN CHIFFRES

### Transport sanitaire et hébergement

Depuis le lancement en 2004 de la prestation d'assurance et de transport sanitaire (ATS), **69.824** dossiers ont été pris en charge au profit de **12.800** familles pour un coût global de **208,5** millions de dirhams.

En 2019, **12.852** interventions d'assistance, de transport sanitaire et d'hébergement ont été effectuées au profit de **3146** adhérents pour un coût de près de **16,30** millions de dirhams.

En contrepartie, la Fondation a payé en faveur de Saham Assistance une prime de **21,79** millions de dirhams.

Il est à noter que le nombre de dossiers traités a grimpé de **23%** par rapport à 2018, ce qui a engendré une hausse du coût des interventions de **32%**. Cette évolution de la consommation des prestations est due à l'élargissement de l'offre des services, suite au renouvellement du contrat en juillet 2018.

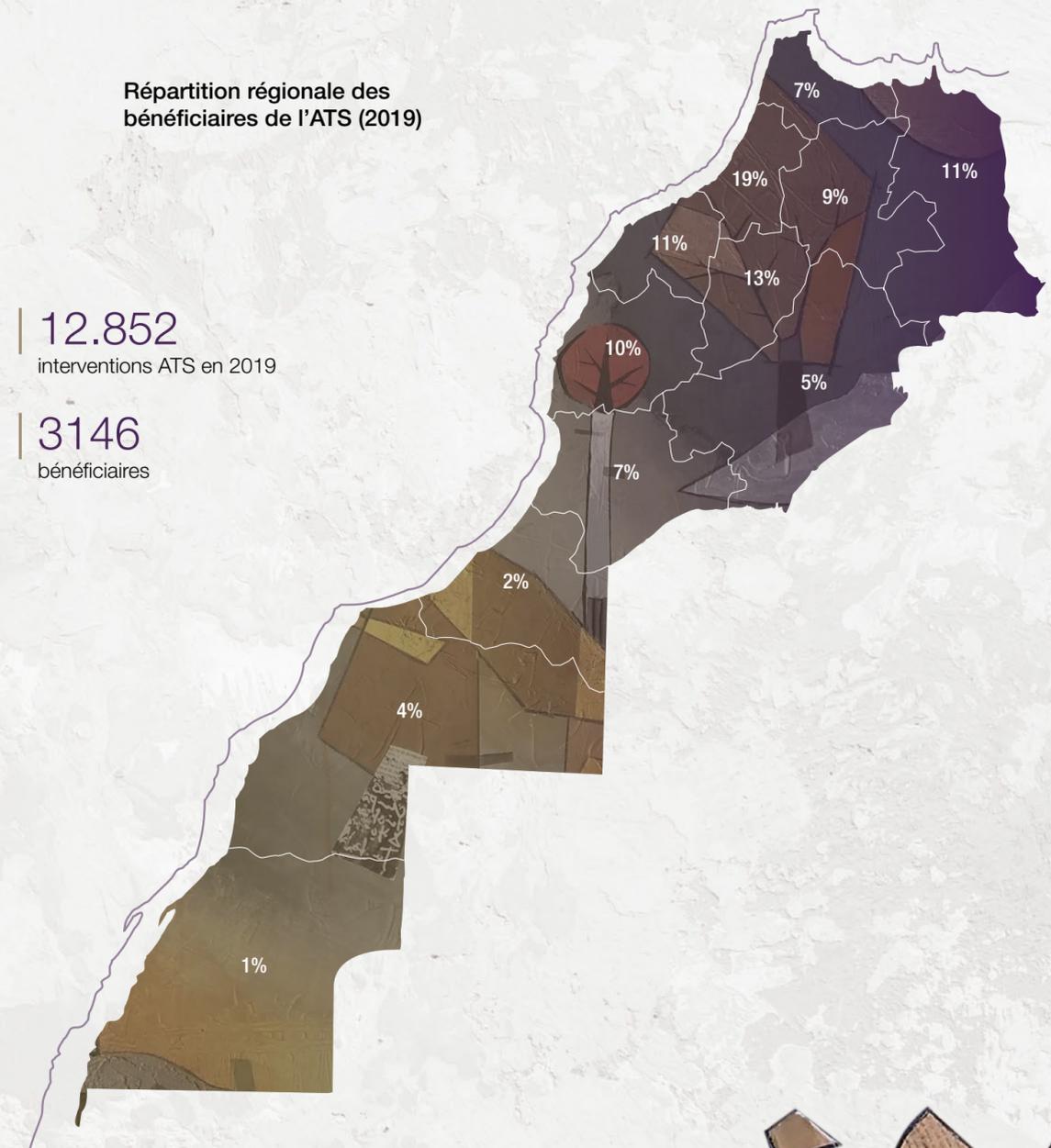
### Répartition par type de prestation (2019)

Prestations	Nbre de dossiers réglés	Coûts (dhs)	% (par rapport au coût total)
Hébergement	114	541 780	3%
Transport accompagnateur	172	319 235	2%
Transport de corps	988	1 142 612	7%
Transport sanitaire	6534	5 689 782	35%
Transport sanitaire répétitif	5044	8 616 531	53%
<b>Total général</b>	<b>12 852</b>	<b>16 309 940</b>	<b>100%</b>

### Répartition régionale des bénéficiaires de l'ATS (2019)

**12.852**  
interventions ATS en 2019

**3146**  
bénéficiaires



## Forfait Funéraire

S'agissant du forfait funéraire, entre 2018 et 2019, **2252** aides aux frais funéraires ont été accordées ; pour un montant global de **18,09** millions de dirhams.

En contrepartie la Fondation a payé en faveur de Saham Assistance une prime de **23,46** millions de dirhams.

En 2019, le nombre de bénéficiaires du forfait funéraire s'est établi à **1648** personnes. En moyenne le montant des aides accordées a augmenté de **38%**, en passant de **4,83** millions de dirhams au 2<sup>ème</sup> semestre 2018 à **13,26** millions de dirhams en l'année 2019.

## Répartition des forfaits funéraires par assuré (2019)

Statut assuré	Nombre de bénéficiaires	Coûts
Adhérent	1070	10 700 000
Conjoint	413	2 065 000
Enfant	165	495 000
<b>Total général</b>	<b>1648</b>	<b>13 260 000</b>

## Répartition régionale des bénéficiaires du forfait funéraire (2019)

Région	%
Rabat-Salé-Kénitra	21%
Casablanca-Settat	15%
Fès-Meknès	13%
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	9%
Béni Mellal-Khénifra	8%
Marrakech-Safi	8%
Oriental	8%
Drâa-Tafilalet	7%
Souss-Massa	6%
Guelmim-Oued Noun	2%
Laâyoune-Sakia El Hamra	2%
Dakhla-Oued Ed-Dahab	2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## FONDS DE SOUTIEN MÉDICAL

En 2007, l'AMC et l'ATS ont été renforcées par la création d'un fonds de soutien médical d'une valeur de **10** millions de dirhams pour la couverture des maladies graves ou mortelles lorsque les régimes de base et complémentaire conventionnels ne l'assurent pas.

Le fonds de soutien médical donne droit à une aide financière directe non remboursable pour la couverture des frais engagés suite à des maladies graves et/ou chroniques non couvertes, ou insuffisamment couvertes par les régimes AMO/AMC+. Il s'agit notamment :

- ▶ des maladies, graves et/ou chroniques, non couvertes par les régimes AMO et AMC ;
- ▶ des médicaments prescrits pour le traitement des maladies graves et/ou chroniques ;
- ▶ de la rééducation ou l'acquisition de matériel spécifique suite à une incapacité motrice partielle ou totale ;
- ▶ de l'hébergement et du séjour suite à l'hospitalisation à l'étranger.

Le fonds de soutien médical attribue également des aides forfaitaires pour enfants autistes ou souffrant d'un handicap grave.

Les dossiers admissibles sont soumis à une commission médicale spécialisée pour examen.

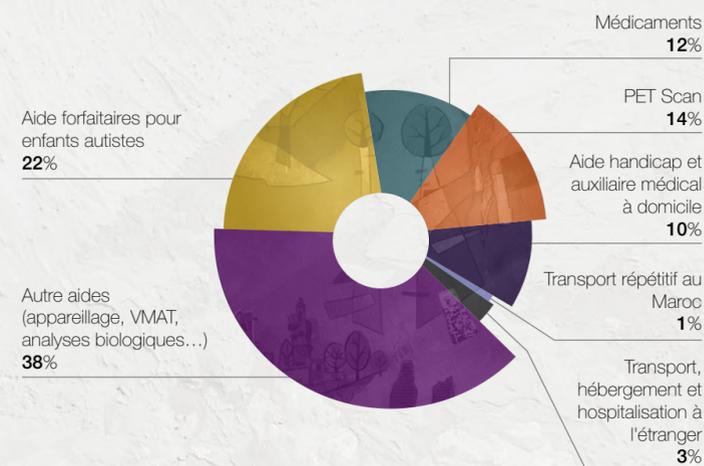
## FONDS DE SOUTIEN MÉDICAL EN CHIFFRES

Le cumul des aides octroyées, depuis la mise en place en 2007 du fonds de soutien médical, a atteint **50,3** millions de dirhams pour **2470** dossiers traités.

En 2018, **527** aides ont été attribuées pour un total de **9,5** millions de dirhams. Les médicaments, le Pet Scan, l'appareillage et autres explorations médicales ont représenté **88%** des dossiers pris en charge.

En 2019, **492** aides ont été accordées pour un montant total de **9,093** millions de dirhams. Les remboursements du «Pet Scan», des médicaments coûteux, de l'appareillage, de l'utilisation du VMAT ainsi que la subvention dédiée aux enfants autistes représentent **84 %** des dossiers pris en charge.

## Répartition des prestations du fonds de soutien médical en 2019 (% de la valeur)



## Évolution des prestations entre 2018 et 2019



## CONVENTIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Dans l'objectif d'améliorer l'accès de ses adhérents aux soins de santé, la Fondation a conclu des partenariats avec plusieurs cliniques et laboratoires dans différentes villes du Royaume :

- ▶ 17 cliniques privées ;
- ▶ 12 laboratoires d'analyses biologiques ;
- ▶ 2 centres de radiologie et Pet Scan ;
- ▶ 2 centres auditifs.

Ces conventions offrent aux adhérents un cadre avantageux pour leur accès aux soins, à travers notamment :

- ▶ l'accueil personnalisé et le traitement préférentiel de leurs dossiers ;
- ▶ la simplification des procédures et des formalités administratives ;
- ▶ l'acceptation de la prise en charge complémentaire AMC+ ;
- ▶ la proposition de tarifs préférentiels allant jusqu'à **30%** de réduction sur le tarif public.

## CARREFOURS SANTÉ

Dans le cadre de sa politique de prévention des maladies les plus fréquentes dans le milieu de l'enseignement, et en vue de renforcer l'accès de ses adhérents aux soins de santé, la Fondation organise des carrefours santé périodiques dans différentes régions du Maroc.

Au programme de ces rencontres, des consultations médicales spécialisées, dépistage du diabète, ainsi que des séances de prévention et de sensibilisation sur les cancers du sein et du col de l'utérus....

Entre 2018 et 2019, **12** carrefours santé ont eu lieu dans les villes de : Tiznit, Guelmim, Tantan, Nador, Taourirt, El Kelaâ des Sraghna, Taroudant, Inezgane, Azrou, Zagora, Taza, et Al Hoceïma. **2742** personnes en ont bénéficié pour un total de **4141** consultations médicales.

# ÉDUCATION, FORMATION ET CULTURE

Convaincue que l'éducation et la culture se nourrissent mutuellement, la Fondation est fortement attachée à promouvoir les prestations dans ce domaine, en mettant à la disposition de ses adhérents une variété de ressources intellectuelles, matérielles et électroniques.

Dans ce cadre, la Fondation déploie un plan d'action qui repose sur :

- ▶ l'octroi chaque année de bourses d'excellence aux bacheliers, enfants d'adhérents. Cette bourse a pour objectifs, de reconnaître, d'encourager et de pérenniser l'excellence dans le système éducatif national ;
- ▶ le développement et l'encouragement de l'enseignement préscolaire ;
- ▶ la réalisation et l'animation d'équipements socio-culturels ;
- ▶ la participation à l'initiative nationale «un million de cartables», encourageant la scolarisation des enfants issus de familles démunies. La subvention de la Fondation a atteint **103 millions** de dirhams à fin 2019.

## BOURSE ISTIHQAQ

La bourse ISTIHQAQ est la première prestation à avoir connu une amélioration dans le cadre du plan d'action décennal 2018-2028. Suite à la réunion du Comité Directeur, tenue le 12 Juillet 2018, il a été décidé de :

- ▶ Généraliser l'octroi de la bourse à tous les enfants d'adhérents, **ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention Très bien** ;
- ▶ Inclure les étudiants inscrits dans les établissements privés reconnus par l'Etat parmi les personnes éligibles à cette bourse ;
- ▶ Fixer le montant global de la bourse à **30.000 dirhams**, répartis sur **3 ans**, à hauteur de **1000 DH** par mois, pendant 10 mois par an.

Le financement de la bourse ISTIHQAQ est assuré par les produits financiers **d'un fonds spécifique doté de 545 millions de dirhams**, entièrement constitué par la Fondation et confié en gestion à la Caisse de Dépôt et de Gestion.

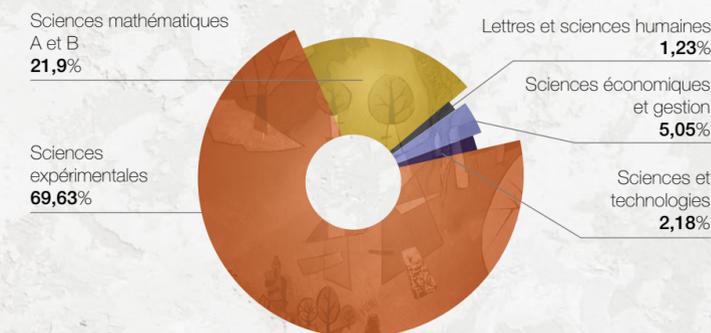
## BOURSE ISTIHQAQ EN CHIFFRES

Depuis sa mise en place en 2003, la bourse ISTIHQAQ a été décernée, à **12.139** étudiants méritants.

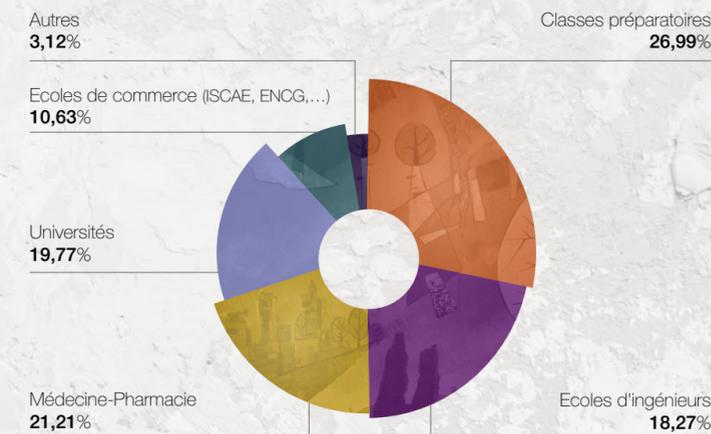
En 2018 et 2019, ce sont **3164** et **2949** bourses d'excellence qui ont été respectivement accordées. Près de **42%** des lauréats du baccalauréat 2019 suivent leurs études supérieures en ingénierie et en médecine - pharmacie.

| **12.139** bénéficiaires | **276,83** millions de dirhams

## Répartition des boursiers par branche d'études secondaires (2018-2019)



## Répartition des boursiers par établissement d'enseignement supérieur d'inscription (2018-2019)



## ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

La Fondation est active, depuis 2008, dans la promotion de l'enseignement préscolaire public. Elle a construit **18** écoles modèles dans plusieurs villes du Maroc, d'une capacité totale de **2525** places, pour un montant d'investissement de **86** millions de dirhams.

L'objectif est de rehausser l'offre de l'enseignement préscolaire public et de permettre aux enfants d'adhérents d'acquérir les bases pour un bon parcours scolaire.

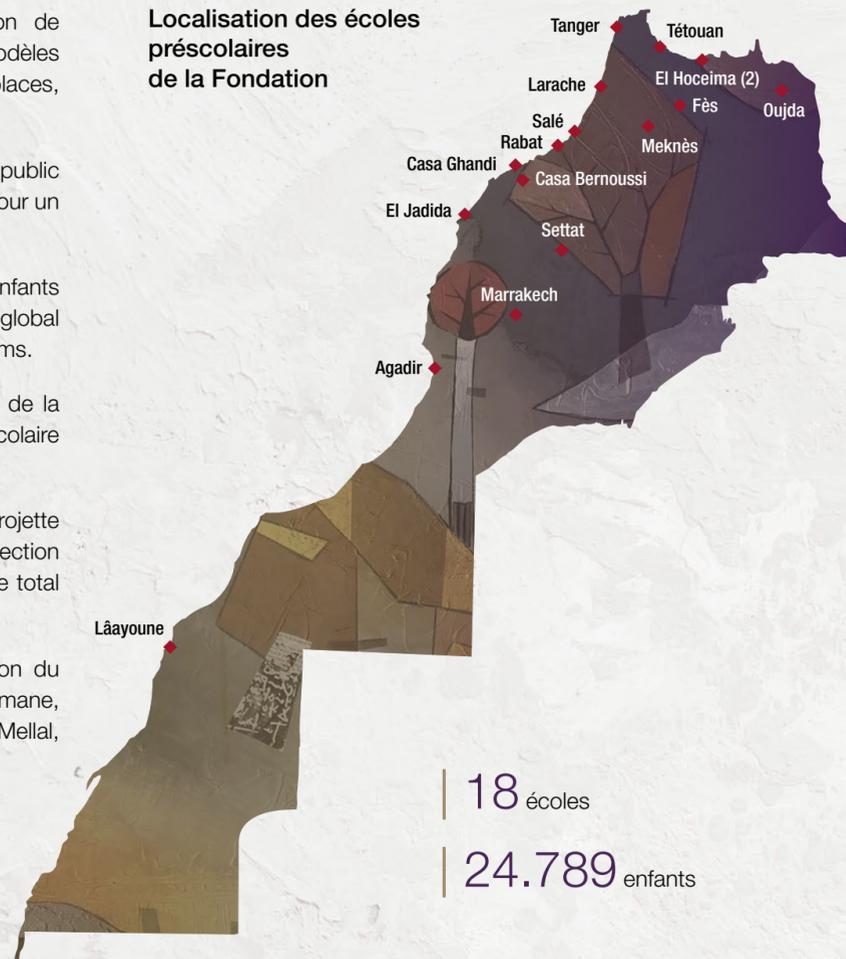
La Fondation subventionne aussi les frais de scolarité des enfants d'adhérents dans ces écoles à hauteur de **50%**. Le montant global des subventions versées à ce jour a atteint **55** millions de dirhams.

Depuis 2009, **24.789** enfants ont été admis dans les écoles de la Fondation, dont **2462** ont été inscrits au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Dans le cadre du nouveau plan d'action décennal, la Fondation projette la construction d'au moins un établissement préscolaire par Direction Provinciale de l'Éducation-Formation pour atteindre un nombre total de 82 écoles.

A cet effet, en 2019, la Fondation a procédé à l'identification du foncier en vue de construire **10** écoles préscolaires à : Benslimane, Agdz, Tiznit, Berkane, Taroudant, Taourirt, Khémisset, Béni Mellal, Mohammedia et Errachidia.

### Localisation des écoles préscolaires de la Fondation



## AIDE À LA PRÉSCOLARISATION

En 2018, la Fondation a conclu une convention de partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; en vertu de laquelle elle s'engage à contribuer dans la concrétisation du programme national de généralisation de l'enseignement préscolaire.

Aux termes de cette convention, la Fondation s'engage à contribuer à l'encouragement de la préscolarisation des enfants de ses adhérents. Parmi les premiers projets concrétisés dans le cadre de cette convention, figure la mise en place d'une aide au préscolaire.

Il s'agit d'une aide financière d'une valeur de **2000** DH, octroyée annuellement, pour tout enfant en âge du préscolaire, disposant du code unique de l'élève (code Massar), et inscrit en moyenne ou en grande section dans une école maternelle publique ou privée, autorisée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

### Mise en oeuvre

Le lancement de cette prestation, 100% numérique, a nécessité la :

- ▶ création d'un fonds dédié à l'enseignement préscolaire, doté d'un **milliard de dirhams**;
- ▶ signature d'une convention d'échange de données avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- ▶ signature d'une convention d'échange de données et de gestion des paiements avec la Trésorerie Générale du Royaume;
- ▶ mise en place d'un applicatif web dédié à ladite prestation, visant la dématérialisation des processus de souscription et de traitement des demandes.

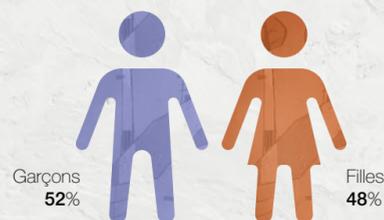
## L'AIDE À LA PRÉSCOLARISATION EN CHIFFRES

(cumul du 20 juillet au 15 décembre 2019)

Lancée en juillet 2019, la Fondation a reçu à fin décembre 2019, **21.474** candidatures à la subvention, soit **77%** de l'objectif escompté, estimé à **28.000** demandes. Issues à raison de **77%** des établissements privés, **53%** des demandes se rattachent à la grande section contre **47%** pour la moyenne.

Quant à la répartition géographique des demandes, quatre régions s'accaparent plus de la moitié des candidatures (**56%**), en l'occurrence: Casablanca-Settat (**15%**), Fès-Meknès (**15%**), Marrakech-Safi (**13%**) et Rabat-Salé-Kénitra (**13%**).

### Répartition des souscriptions par genre



## CULTURE

Les équipements culturels de la Fondation, médiathèques et centres socioculturels, ont pour missions de promouvoir la culture, de faire découvrir la diversité des champs de la connaissance et d'élargir l'accès à l'information. Ils offrent des fonds et des ressources documentaires et sont des lieux de découverte, d'échange et de sociabilité.

Eclectiques et ouvertes, ces structures développent un travail multi-partenarial en direction de l'enfance, des personnes aux besoins spécifiques - principalement les mal et non-voyants -, des publics scolaires et universitaires, des associations culturelles ou éducatives, et profitent à tous les adhérents mais aussi aux riverains de tout âge.

## FONDS DOCUMENTAIRE

Principalement bilingue, le fonds documentaire physique compte **47.362** documents, dont **47%** se trouvent à la médiathèque de Rabat, **34%** à la médiathèque de Tanger et **19%** au centre socioculturel de Tétouan.

Les collections se scindent en documentaires et romans, et accaparent **74%** du fonds. Aux collections, s'ajoutent les abonnements pour les kiosques qui comptent **32** titres de presse et **146** magazines et revues, ainsi que **9** bases de données onéreuses et **5** livres de droits.

Pour enrichir les activités d'animation et d'accompagnement pédagogique, un fonds de **3746** titres de vidéogrammes et de CD musicaux a été acquis.

Il recèle notamment des œuvres du patrimoine cinématographique national et international.

## MÉDIATHÈQUE DE RABAT

Ouverte au public depuis février 2010, la Médiathèque de Rabat est bâtie sur une superficie de **800 m<sup>2</sup>** et abrite plusieurs espaces spécifiques : kiosque, espace braille, espace enfants et jeunesse, espace multimédia et de consultation des bases de données, salles d'études et de lecture, salles de formation et espace de projection.

### Chiffres clés 2019

2304	inscrits (+5.5% par rapport à 2018)
4076	prêts de documents (+5.54% par rapport à 2018)
568	activités culturelles (+19% par rapport à 2018)
19.410	bénéficiaires (+50,20% par rapport à 2018)

## MÉDIATHÈQUE DE TANGER

La médiathèque de Tanger a ouvert ses portes en décembre 2013, elle est située dans un quartier fréquenté, dans les locaux réhabilités d'un ancien établissement scolaire du début du XXème siècle (école Sidi Mohammed Ben Abdellah sise au quartier Ain Ktiouet). Elle offre une superficie utile de **730 m<sup>2</sup>** partagée entre 6 espaces équipés, chaleureux et fonctionnels : kiosque, espace braille, espace enfants, espace multimédia, salle de formation et salle polyvalente.

### Chiffres clés 2019

2391	inscrits (+9.48% par rapport à 2018)
6025	prêts de documents (-10.53% par rapport à 2018)
764	activités culturelles (+64.66% par rapport à 2018)
56.650	bénéficiaires (+51% par rapport à 2018)

## CENTRE SOCIOCULTUREL DE TÉTOUAN

En 2016, la Fondation a ouvert, à Tétouan, un centre socioculturel spécialisé en arts appliqués et arts plastiques. Idéalement installé dans les anciens locaux réhabilités de l'école Malakiya, dans un quartier d'art et de culture, à proximité de l'école des beaux-arts et de nombreux instituts culturels, ce centre offre un espace utile de 650m<sup>2</sup>.

Il comprend des espaces de documentation, de lecture, d'animation et de projection pour enfants, jeunes et adultes. Spécifiquement, 9 disciplines artistiques sont pratiquées en ateliers d'apprentissage et de perfectionnement dirigés par des artistes alliant expérience reconnue et pédagogie. Il s'agit de la peinture, le dessin, l'aquarelle, la sculpture, la céramique, la photographie, l'infographie, le chant et la pratique instrumentale.

### Chiffres clés 2019

- | 1668 inscrits (+26.65% par rapport à 2018)
- | 7244 prêts de documents (+131% par rapport à 2018)
- | 667 activités culturelles (27.53% par rapport à 2018)
- | 45.448 bénéficiaires (+64.20% par rapport à 2018)

## RADIO MANARAT



La «Radio Manarat» est la première radio web communautaire, lancée par la Fondation en novembre 2019, à destination du personnel de l'Éducation-Formation.

Il s'agit d'une plateforme éducative et culturelle offrant un contenu riche et varié, diffusé en différé à longueur de journée, et articulé autour de 4 grandes thématiques clés, à savoir : l'histoire et le patrimoine marocains, l'art et la culture, la recherche scientifique, et les prestations sociales mises à la disposition de la famille de l'Éducation-Formation.

Chacun de ces axes intègre une variété d'émissions traitant en arabe et en français, des sujets éducatifs, artistiques et culturels sous différents formats : capsules, débats, portraits, reportages...

Au total, la grille des programmes comprend 25 émissions.

## GALERIES D'EXPOSITIONS

Les galeries de la Fondation Mohammed VI sont des lieux de rencontres et de promotion des différentes formes d'expression artistique. Elles visent à encourager la création et l'émergence de «talents» parmi les adhérents, dans les domaines des arts plastiques et arts appliqués : peinture, sculpture, photographie, œuvres conceptuelles, etc...

La première galerie de la Fondation a ouvert ses portes en 2009 au sein de son siège à Rabat. En 2016, une deuxième galerie a vu le jour au Centre Socioculturel de Tétouan.

### Chiffres clés 2018

- | 10 expositions individuelles
- | 7 expositions collectives

### Chiffres clés 2019

- | 14 expositions individuelles
- | 1 exposition collective



# SPORTS, LOISIRS ET VOYAGES

Les prestations de sports, loisirs et voyages sont très prisées par la famille de l'Éducation-Formation. Depuis 2002, la Fondation déploie un ambitieux programme qui consiste en :

La subvention du transport inter-villes, dans le cadre d'une nouvelle convention de partenariat avec l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) permettant aux adhérents de bénéficier d'une réduction sur les billets du train.

La diversification des offres de voyages au Maroc et à l'étranger grâce à la signature de conventions avec des groupes hôteliers en vue de bénéficier de tarifs préférentiels pour la communauté enseignante.

La construction de clubs socio-sportifs, de campings et de centres de vacances sur tout le territoire marocain afin de fournir des séjours authentiques, riches en activités et en découvertes.

Par ailleurs, la Fondation subventionne chaque année la création de **6** clubs de proximité pour les enseignants dans les différentes régions du Maroc. L'enveloppe allouée est d'environ **500** mille dirhams par club. A fin 2019, **56** clubs d'enseignants ont été subventionnés pour un montant total de **28** millions de dirhams.

## TRANSPORT FERROVIAIRE

La Fondation subventionne, depuis 2003, les déplacements de ses adhérents via le réseau ferroviaire national. La convention régissant cette prestation, signée avec l'Office National des Chemins de Fer, a été renouvelée en novembre 2018.

La nouvelle convention permet une réduction de **30%** des frais des voyages par train ainsi que d'autres avantages à savoir :

- ▶ l'élargissement de cette réduction aux déplacements à travers :
  - ▶ le train à grande vitesse «AL BORAQ» ;
  - ▶ toutes les lignes des trains de «Grande ligne» ;
  - ▶ les trains de navette rapide «TNR» ;
  - ▶ l'augmentation de l'âge des enfants d'adhérents pour bénéficier de la réduction (jusqu'à 21 ans au lieu de 18 ans).

Depuis le démarrage de cette prestation en 2002, plus de **15** millions de voyages ont été subventionnés, à raison de **1,4** million de déplacements subventionnés par an.

En 2019, le nombre de voyages a atteint **1.454.886**, soit une évolution positive de **10.30%** par rapport à 2018 (**1.319.003** voyages). **72%** de ces voyages ont été effectués via les trains de ligne.

### Chiffres clés

| **15** millions de dirhams par an

| **+1,4** million de voyages par an

## ESTIVAGE

Partant de sa charte de valeurs qui préconise le professionnalisme dans la gestion des prestations en favorisant le «faire-faire» ; et en vue de mieux gérer ses équipements touristiques et sportifs, la Fondation a créé en 2018 la société «Zéphyr Développement SA».

Cette société a été mise en place conformément aux dispositions de la loi n°03-10, révisant la loi n°73.00 portant création de la Fondation, et qui permet à celle-ci de créer des sociétés ou filiales ayant pour objet le développement de ses missions.

La société gère actuellement le centre de vacances Zéphyr - Targa à Marrakech et le club socio-sportif « NARJISSE » à Rabat.

## COMPLEXE TOURISTIQUE ZEPHYR TARGA

Ouvert en 2017, le centre touristique Zéphyr est venu étoffer l'offre de loisirs de la Fondation, et répondre à un besoin croissant de la famille de l'enseignement en matière d'hébergement touristique.

Conçu comme un village de vacances, le centre ZEPHYR TARGA a été construit et équipé sur une superficie de **6** hectares pour un coût global de **220** millions de dirhams. Il comprend un hôtel **4** étoiles, des appartements spacieux de plus de **70 m²** ainsi que de nombreux espaces socio-sportifs et de bien-être.

L'offre d'estivage de la Fondation sera enrichie par d'autres complexes touristiques, actuellement en cours de construction, dans les villes d'El Jadida, Agadir et Ifrane.



En 2018, le complexe touristique ZEPHYR TARGA a :

- ▶ enregistré un taux d'occupation moyen de **33%** ;
- ▶ touché un revenu moyen de **313,31** dirhams, par chambre.

En 2019, le complexe Zéphyr a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **48%** ;
- ▶ un revenu moyen de **395,64** dirhams, par logement.

## ZEPHYR TARGA EN BREF

### Surface

60 000 m<sup>2</sup>

### Coût de la construction et des équipements

220 millions de dirhams

### Capacité d'accueil

700 lits répartis sur 150 chambres d'hôtel et 104 appartements

### Equipements

- 3 piscines
- 1 restaurant d'une capacité de 200 couverts
- 1 salle de congrès d'une capacité de 300 personnes

### Espaces extérieurs

- 1 Agora
- 1 kids club avec pataugeoire
- 1 aire de jeux pour enfants
- 1 terrain omnisport
- 1 mini-golf

### SPA

- Jacuzzi
- Sauna
- Hammams individuels
- Espaces coiffure et esthétique



Zephyr El Jadida



Zephyr Agadir

## CLUB NARJISSE RABAT

En 2014, la Fondation a ouvert son premier club socio-sportif à Rabat, sur un terrain de **3 hectares**. Construit et équipé pour un montant d'investissement de **75 millions de dirhams**, le club compte aujourd'hui **7710 membres**, soit une hausse d'environ **3%** par rapport à 2018.

Véritable célébration du sport et des loisirs, les espaces du Club Narjisse Rabat permettent aux familles de profiter d'une série d'activités (gymnastique, natation, tennis...). Il comprend une salle des fêtes, des salons privés, un club house et des lieux de restauration ainsi que des espaces pour la pratique de **8 programmes sportifs et de loisirs** :

- Une académie de natation dotée de 2 piscines semi-olympiques extérieure et intérieure, un jacuzzi et une pataugeoire. Ces équipements chauffés toute l'année, permettent à nos adhérents de pratiquer un large éventail d'activités aquatiques.
- 5 courts de tennis. Le court central en terre battue dispose de **550 places assises**, de cabines de presse et d'une grande tribune officielle. Quatre autres courts viennent compléter l'offre de cette discipline.
- 1 centre comprenant : **1** Plateau de musculation, **2** Espaces de Cardio-training, **1** Salle de Biking, **1** Salle de Squash et **1** Espace Fitness.
- 1 aire de jeux pour enfants d'une superficie de **200 m<sup>2</sup>**, munie de toboggans, de balançoires et de petits jeux.
- 1 terrain omnisports équipé, pour permettre la pratique des activités de basket-ball, volley-ball, hand-ball et mini foot.
- 1 boulodrome, offrant deux aires de jeu de pétanque.
- 1 espace réservé au ping-pong offrant deux tables en plein air.

## Evolution des adhésions par pack entre 2018 et 2019



**Pack 1** : réservé aux activités extérieures (piscine plein air, terrain omnisport, aire de jeux pour enfants, etc),

**Pack 2** : comprend les activités extérieures avec 3 séances réparties sur des activités intérieures (piscine couverte, fitness, etc),

**Pack 3** : activités extérieures + 3 séances d'activités intérieures.

## CAMPINGS

Jusqu'en 2018, la Fondation proposait à ses adhérents des séjours dans deux centres d'estivage situés à EL Jadida (Haouzia) et à Saïdia.

Idéalement situés à quelques mètres de la plage, les campings MIMOSAS et AL BOUSTANE, disposaient d'équipements de bon niveau : **240** tentes d'une capacité d'accueil de **5** personnes chacune, espaces verts, piscines, service de restauration, aires de jeux, parkings, services d'animation, d'hygiène et de sécurité, infirmeries...etc.

En 2019, la Fondation a entamé les études architecturales et techniques pour la transformation de ces deux campings en des centres d'estivage en dur, répondant aux standards touristiques de haut niveau.

### Chiffres clés

Nombre de familles accueillies en 2018

MIMOSAS

| **309** familles

AL BOUSTANE

| **317** familles

Plan architectural - Centre d'estivage  
AL BOUSTANE (SAÏDIA)



Plan architectural - Centre d'estivage  
MIMOSAS (EL JADIDA)



## PÈLERINAGE

En 2018, la Fondation a renforcé sa prestation d'aide au pèlerinage, par de nouveaux avantages :

- L'octroi d'une aide de **35.000** dirhams (au lieu de **24.500**) aux adhérents classés aux échelles **9** et inférieures ;
- L'élargissement de l'aide aux adhérents, âgés de plus **64** ans, classés à l'échelle **10** ou similaire, pour bénéficier d'une aide dont le montant s'élève à **25.000** dirhams.

Au titre de ladite année, **144** aides ont été distribuées, pour un montant de **3.528.000** DH. L'année 2019 a enregistré un total de **254** bénéficiaires, classés à raison de **62%** aux échelles **9** et inférieures. Le montant de la subvention correspondante s'est hissé quant à lui à **8.105.000** DH.

Depuis la mise en place de cette prestation en 2003, le nombre total des bénéficiaires a atteint **3781**, pour un coût total de **93.507.510** millions de dirhams.

### Chiffres clés 2003-2019

| **3781** bénéficiaires

| **+93** millions de dirhams



ARTISTES

FRONTI

competences

Actu

191003

de l'apitude d'un individu  
l'acquiescement, par  
s'acquiescement